

NOTRE MÉTIER :

RÉDUIRE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES



PARCE QUE NOUS DEVONS

TOUS ÊTRE DES ACTEURS

DU RENOUVEAU ÉNERGÉTIQUE



Le Groupe **PLANÈTE SERVICE** Environnement

Le Groupe Planete Service Environnement, chef de file des services et travaux en matière d'environnement, d'énergie renouvelable et de diagnostic en performance énergétique a été fondé en 2008 et n'a depuis, cessé de renouveler ses offres ainsi que son expertise afin d'être toujours à la pointe pour l'amélioration de l'habitat, mais aussi dans l'accompagnement technique des dossiers de subventions en matière d'énergies renouvelables.

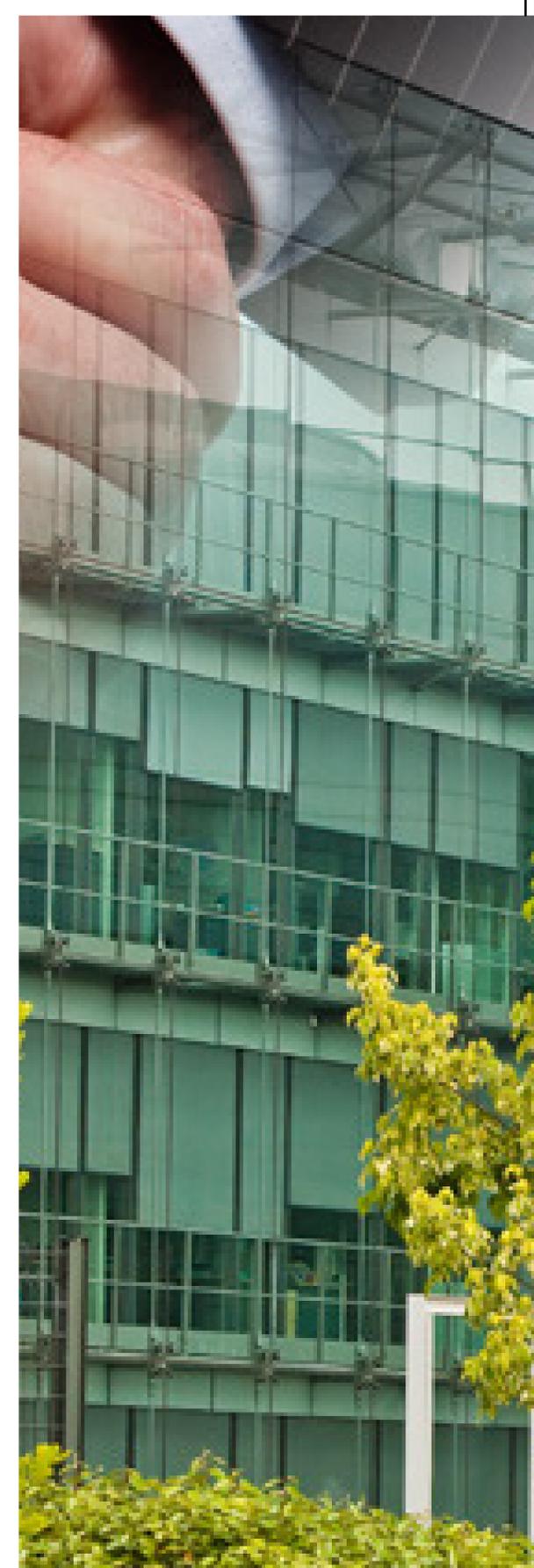
Nous avons créé un pôle administratif dédié a tous types dossiers ,
il vous permet d'avoir des experts spécialisés qui se consacreront au montage de votre dossier de la prise en charge jusqu'à l'installation qui sera effectuée par nos installateurs diplômés et expérimentés.

Réduire vos dépenses énergétiques, c'est notre métier.

Notre entreprise est certifiée **RGE**

« **Reconnu Garant de l'Environnement** » et de ce fait, vous donne la garantie de notre expertise et savoir faire dans le domaine **des travaux d'efficacité énergétique**

en rénovation ainsi que de l'installation d'équipements utilisant des **énergies renouvelables**.



ENGAGEMENTS

Des engagements & une méthode qui font notre réussite

Une prise en main qui vous permet cette transition énergétique en toute sérénité

Un haut niveau de nos installations :

Nous assurons une expertise et une qualité d'installations répondant à tous les critères d'exigence en matière de qualité de matériaux, mais aussi de nos équipes d'installateurs répondant aux critères de qualité requises.

Réactivité & Flexibilité dans la relation Client :

Nous avons pris comme valeur de garantir une adaptation de nos équipes à chaque particularité de nos clients, ce qui permet de pouvoir prétendre à une prestation personnalisée très réactive.

Un réseau établi sur l'ensemble du territoire :

Nos équipes couvrent l'ensemble du territoire métropolitain, ce qui nous permet une meilleure optimisation de nos services et de réactivité pour nos clients et surtout dans le cas d'un SAV.

Pilotage des installations informatisées :

Chaque installation s'accompagne d'un suivi de réalisations et de performance relié à notre service de contrôle qualité qui assure un reporting centralisé afin de garantir la qualité de nos services. Prise en charge de A à Z : Diagnostic de faisabilité, démarches administratives, installations et suivi en continue jusqu'à la finalisation.

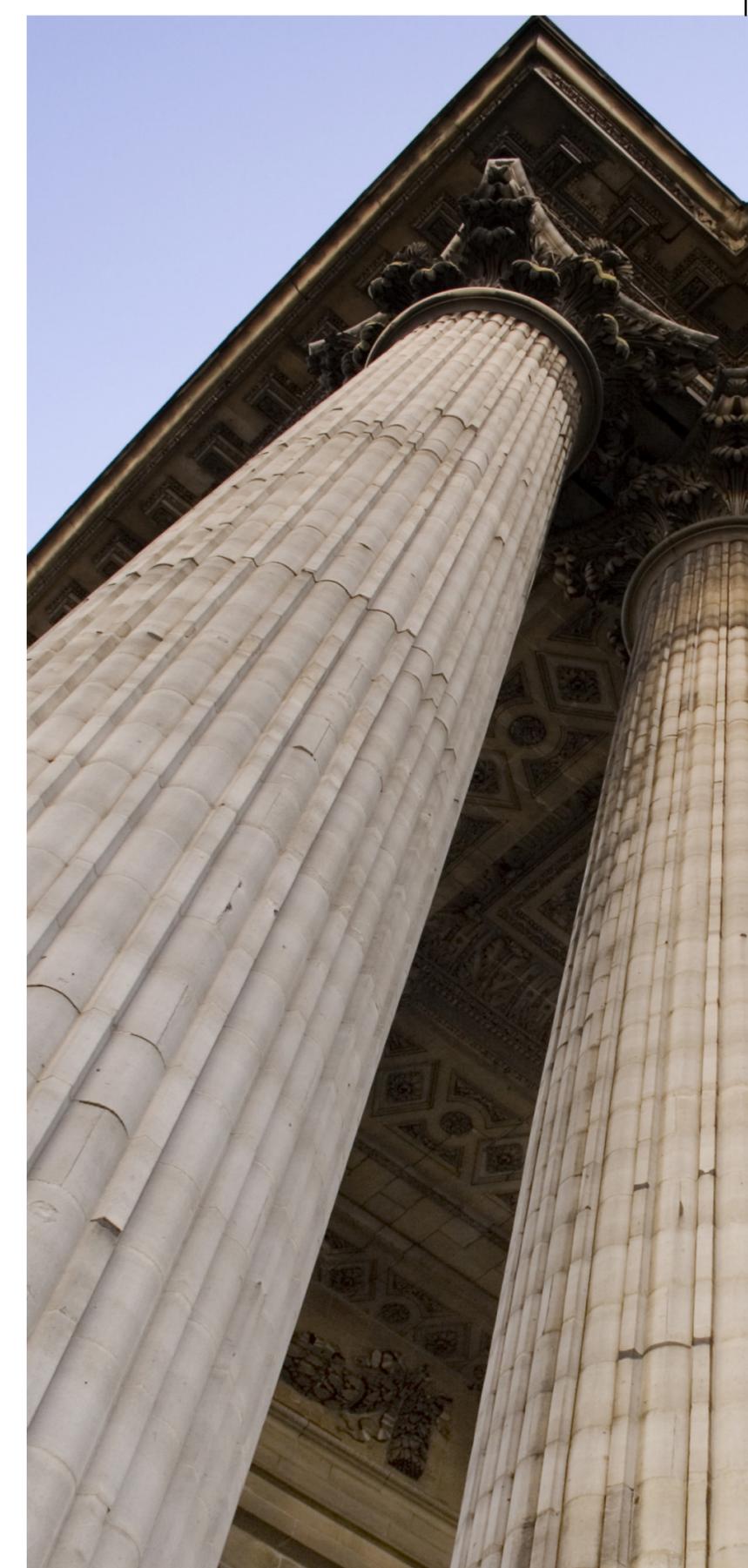
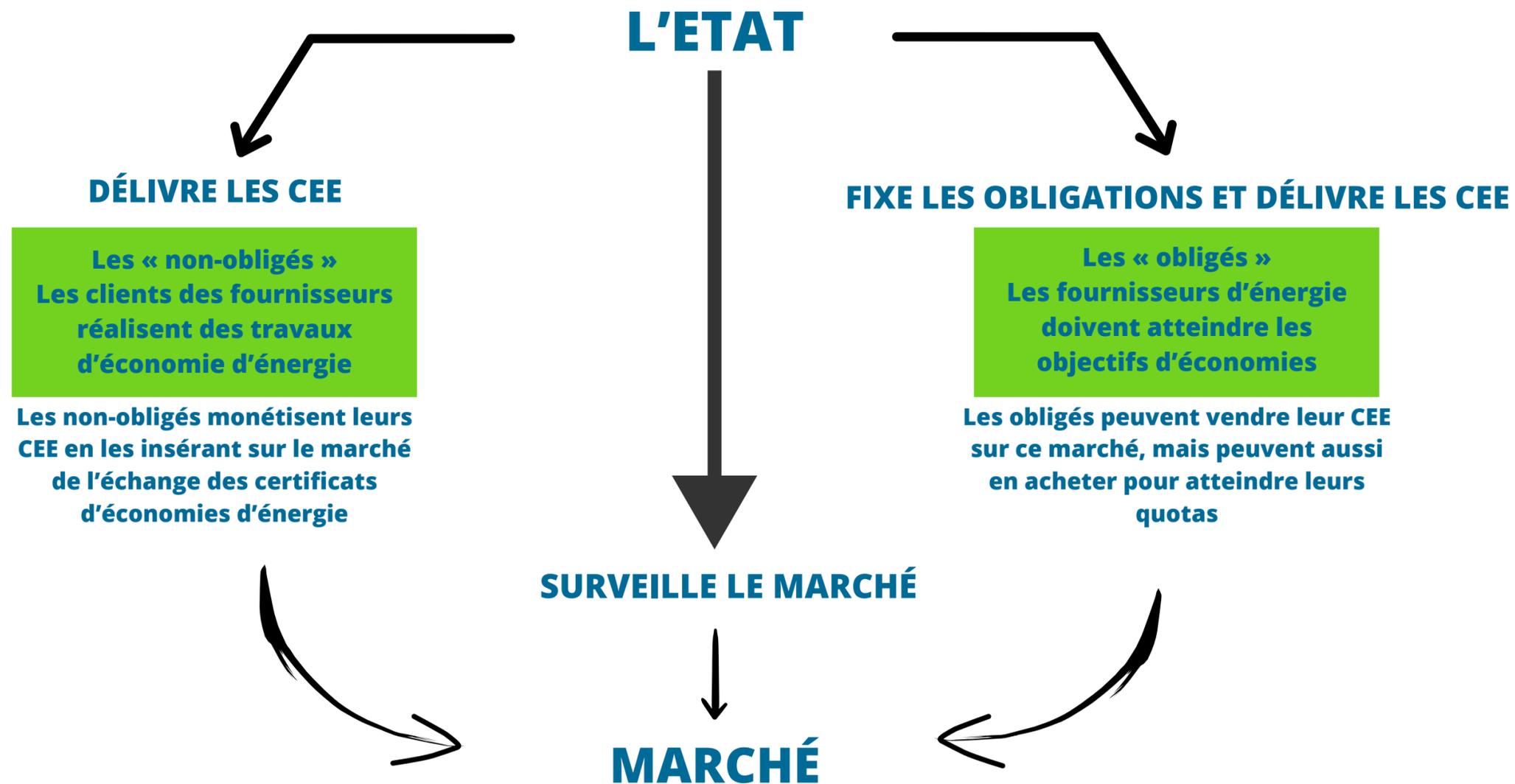


LA LOI POPE ET LES CEE

Programmation des Orientations de la Politique Énergétique.
Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 (Articles 14, 15, 16 et 17).

Elle fixe la politique énergétique française et oblige les vendeurs d'énergie nommés « les obligés » à inciter leurs clients à faire des économies d'énergie au moyen d'aides financières.

En fonction des critères définis par la réglementation, les personnes ou établissements, qui réalisent des travaux de rénovation énergétique via un professionnel qualifié RGE tel que Planète Service, peuvent bénéficier de ces aides afin de pouvoir **isoler maisons et bâtiments à ZÉRO EURO.**



QUI PEUT EN BENEFCIER ?



Propriétaires ou Bailleurs Privée

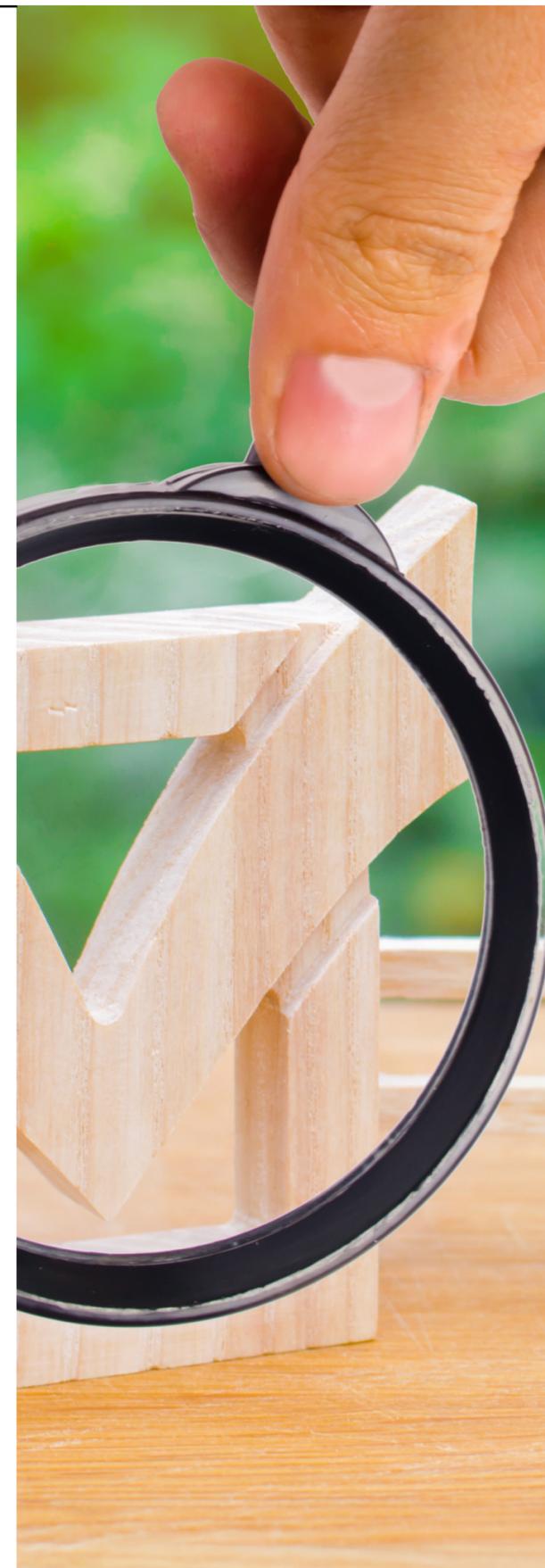
Pour une habitation avec une meilleur isolation et système de chauffage renové

Chacun des travaux que nous proposons est en fonction de certaines conditions.

- ✓ Le client doit être un Propriétaire, ou un Locataire.
- ✓ Le client doit être chauffer via un chaudière au Bois, Gaz ou Fioul hors condensation.
- ✓ Surface minimum requise pour un client à partir de 110m².
- ✓ La maison ne doit pas avoir bénéficié d'une isolation à 1€ (combles 101, 102 ou 103).
- ✓ La maison ne doit pas avoir une isolation de moins de 8 ans.
- ✓ La maison ne doit pas être en rénovation et le système de chauffage (radiateurs) doit être en place et fonctionnel.

POUR COMBIEN ? 0€ (ZERO EURO)*

**sous conditions du budget CEE*



En quoi consiste le programme TH 164 ou 145 ?

Le processus de la TH164 Rénovation Globale P5 est le suivant:

Pour cette opération, nous devons faire absolument :

- Le remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur (*Air / Air ou Air / Eau*) et un Ballon Thermodynamique.
- Point d'isolation 101 comble perdu + 103 (*Sous sol, Cave, Vide sanitaire*).
- la possibilité du 102 (*Murs INT*) et/ou 101 rampants est à prévoir avec la possibilité d'un RAC (*Reste à charge*) en fonction du dossier.

Sur cette fiche, il ne s'agit pas obligatoirement de 1€, le montant du reste à charge peut varier selon la précarité du client, les travaux préconisés par l'auditeur ainsi que le gain énergétique que ces travaux permettent, MAIS la majorité des dossiers standard ont une finalité a 1€.

De plus, nous sommes obligés de faire TOUS les travaux préconisés par l'auditeur,





Documentations d'installations



	Lien documentation
Isolation 101	Lien 1
Isolation 103	Lien 1
ITE avec Fintions	Lien 1 / Lien 2 / Lien 3
PAC (Pompe a chaleur)	Lien 1 / Lien 2 / Lien 3 / Lien 4
Ballon thermodynamique	Lien 1
Ballon solaire	Lien 1
Système solaire combiné (SSC)	A demande a votre commercial attiré
Chaudière a granulés	Lien 1



ACCREDITATION N° 4-0526
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Nos qualifications

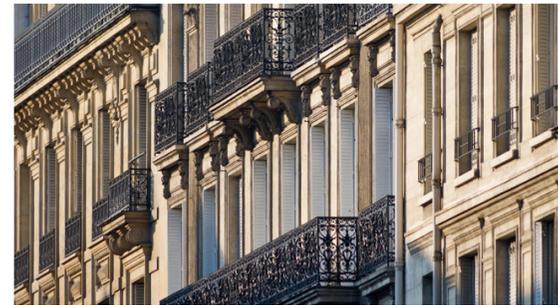


 Audit vert	RGE ISOLATION	RGE QUALI SOL	RGE CHAUFFAGE	RGE PAC	RGE VENTILATION
Lien documentation	<u>Lien 1</u>				

Nos compétences

- Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds
- Isolation des murs de l'extérieur
- Isolation des combles perdus
- Isolation des planchers bas

- Chauffe-eau solaire individuel
- Ventilation mécanique
- Pompe à chaleur
- Chauffe-eau thermodynamique



NOS CERTIFICATS & LABELS :



GROUPE PLANÈTE SERVICE ENVIRONNEMENT

88, Avenue du Général de Gaulle

93170 Bagnolet

www.planeteservice.net

Tél : 0800 70 3000

Mail : contact@planeteservice.net

